

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PRENDRE DES MESURES D'URGENCE CONTRE LA VIE CHÈRE EN OUTRE-MER DANS  
LE SECTEUR DES SERVICES - (N° 2028)

## AMENDEMENT

N° CE15

présenté par  
M. William et Mme Bellay

-----

### ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.